

# **Arrêté fédéral concernant des ouvrages militaires (Programme des constructions de 1991)**

du 3 octobre 1991

---

*L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,  
vu les articles 20 et 85, chiffre 10, de la constitution;  
vu le message du Conseil fédéral du 27 mars 1991<sup>1)</sup>,  
arrête:*

## **Article premier**

<sup>1</sup> Les projets de construction et les crédits additionnels présentés dans le message du 27 mars 1991 sont approuvés.

<sup>2</sup> Les crédits d'engagement ci-après sont ouverts à cet effet: Fr.

a. Ouvrages et installations militaires selon l'appendice 1 . . . . .	247 030 000
b. Crédits additionnels selon l'appendice 2 . . . . .	13 220 000

## **Art. 2**

<sup>1</sup> Le Conseil fédéral peut procéder, dans la limite des crédits d'ensemble mentionnés à l'article premier, 2<sup>e</sup> alinéa, lettre a, à des transferts de peu d'importance entre les différents crédits d'engagement.

<sup>2</sup> Les crédits de paiement seront inscrits chaque année au budget.

## **Art. 3**

Le présent arrêté, qui n'est pas de portée générale, n'est pas soumis au référendum.

Conseil des Etats, 3 octobre 1991

Le président: Hänsenberger

La secrétaire: Huber

Conseil national, 1<sup>er</sup> octobre 1991

Le président: Bremi

Le secrétaire: Anliker

34391

<sup>1)</sup> FF 1991 II 361

## Liste des ouvrages militaires

2	Ouvrages militaires	Crédit d'engagement Fr.
21	<i>Ouvrages de combat et de conduite de l'armée</i>	
211	Infrastructure de conduite et ouvrages de combat .....	63 000 000
212	Constructions pour les stations d'ondes dirigées R-915; 2 <sup>e</sup> étape .....	28 700 000
213	Renouvellement des systèmes de pistes sur les aérodromes militaires .....	10 000 000
22	<i>Constructions pour la logistique</i>	
221	Constructions pour l'arsenal fédéral sur la place d'armes de Bière .....	42 700 000
222	Agrandissement de l'infrastructure pour les hélicoptères de transport sur deux aérodromes militaires; 2 <sup>e</sup> étape ..	10 950 000
23	<i>Constructions pour l'instruction</i>	
231	Construction d'un centre de formation d'officiers pour les troupes d'aviation et de défense contre avions sur la place d'armes de Dübendorf .....	33 000 000
232	Construction d'une installation destinée à l'instruction pour les porteurs d'appareil respiratoire sur la place d'armes de Wangen an der Aare .....	7 900 000
233	Agrandissement de la place de tir de chars de Wichlen GL; 1 <sup>re</sup> étape .....	29 700 000
234	Crédit de programme pour la rénovation de cantonnements et de locaux de travail .....	15 000 000
235	Rénovation du fort du Saint-Gothard .....	6 080 000
	<b>Total des ouvrages militaires .....</b>	<b><u>247 030 000</u></b>

## Liste des crédits additionnels pour les ouvrages militaires

3	Crédits additionnels	Crédit additionnel Fr.
31	<i>Programme des constructions de 1986</i> (AF du 29 sept. 1986 concernant des ouvrages militaires et des acquisitions de terrain; FF 1986 III 393)	
311	Modernisation et agrandissement d'ouvrages du soutien	6 800 000
312	Acquisition et transformation d'un immeuble à Dagmersellen .....	700 000
32	<i>Programme des constructions de 1987</i> (AF du 8 oct. 1987 concernant des ouvrages militaires et des acquisitions de terrain; FF 1987 III 264)	
321	Construction d'un hôpital militaire protégé à Nottwil LU	600 000
322	Installations destinées à l'instruction des écoles d'automobiles d'infanterie sur la place d'armes de Wangen an der Aare .....	750 000
323	Installations destinées à l'instruction des écoles des troupes du matériel sur la place d'armes de Thoune; 2 <sup>e</sup> étape .....	300 000
324	Rénovation de l'installation d'incinération des déchets à Thoune; 2 <sup>e</sup> étape .....	980 000
33	<i>Programme des constructions de 1988</i> (AF du 8 oct. 1988 concernant des ouvrages militaires et des acquisitions de terrain; FF 1988 III 732)	
331	Aménagement d'installations de tir et d'instruction et réfection de bâtiments sur la place d'armes d'Andermatt	840 000
332	Construction d'installations pour les écoles d'aviation sur la place d'armes d'Emmen; 1 <sup>re</sup> étape .....	850 000
34	<i>Programme des constructions de 1989</i> (AF du 6 oct. 1989 concernant des ouvrages militaires et des acquisitions de terrain; FF 1989 III 920)	
341	Construction d'une halle d'entreposage pour le matériel de corps dans la commune de Müllheim TG .....	850 000
342	Construction d'un ouvrage pour l'instruction des troupes de soutien de la place d'armes de Berne .....	550 000
Total des crédits additionnels .....		<u>13 220 000</u>

**Arrêté fédéral concernant des ouvrages militaires (Programme des constructions de 1991)  
du 3 octobre 1991**

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1991
Année	
Anno	
Band	4
Volume	
Volume	
Heft	41
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	22.10.1991
Date	
Data	
Seite	200-202
Page	
Pagina	
Ref. No	10 106 745

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.  
Le document a été digitalisé par les. Archives Fédérales Suisse.  
Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.